

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

*Mémoire au BAPE sur le projet
du Parc éolien de l'Érable*

L'importance du paysage pour les citoyens de Ste-Hélène-de-Chester

Viviane Yelle et Julien Fournier

Parc éolien de l'Érable

Mémoire au BAPE sur le projet du Parc éolien de l'Érable

Qui sommes-nous?

Nous sommes un jeune couple de professionnels nouvellement installés à Ste-Hélène-de-Chester. Comme pour bien des gens qui ont choisi d'habiter la région, c'est avant tout l'aspect montagneux et les panoramas de la localité qui nous ont incités à nous établir ici et à y fonder notre famille.

Notre opinion et l'intérêt porté au projet du Parc éolien de l'Érable

Le dossier du Parc éolien de l'Érable revêt un caractère particulièrement important pour nous. En effet, il constitue à nos yeux une menace sérieuse à la valeur du paysage terrestre de notre localité ainsi qu'à notre qualité de vie.

Impact potentiel de l'implantation du Parc éolien de l'Érable sur le paysage de Ste-Hélène-de-Chester

Bien que le Parc éolien de l'Érable ne se situe pas directement sur le territoire de notre municipalité, il apparaît, après consultation de l'étude d'impact produite par SNC-Lavallin, que nous apercevrons du parvis de l'Église de Ste-Hélène-de-Chester un total de 42 éoliennes. Quiconque est déjà passé par Ste-Hélène a pu constater que l'orientation du village permet uniquement d'apprécier les paysages situés au nord-est, soit vers le parc éolien de l'Érable. Comme le précise l'étude d'impact en décrivant la vue à partir du cœur du village de Ste-Hélène, « les équipements occupent une grande partie du champ visuel horizontal (...) et sont situés au même niveau que les observateurs ». L'étude révèle également que « l'ensemble des observateurs ont une sensibilité forte » et que les modifications sur le paysage seront ressenties pour la durée de vie des éoliennes. Étonnant alors de constater que le promoteur ainsi que les élus de St-Ferdinand n'aient en aucun temps jugé pertinent de consulter, d'informer ou simplement d'aviser les citoyens de notre municipalité... Le projet de Parc éolien de l'Érable s'est jusqu'à tout récemment déroulé dans le secret et l'absence totale d'information destinée à rejoindre les gens de Ste-Hélène. En effet, nous avons été ignorés et tenus à l'écart de tout processus consultatif ou décisionnel depuis les tout débuts. Alertés cet été par des amis du secteur de Vianney, nous nous sommes mobilisés et avons bien tenté de communiquer nos inquiétudes et réserves par rapport à ce mégaprojet avec les élus de St-Ferdinand mais nous nous sommes chaque fois heurtés à un entêtement, une incompétence flagrante et un mépris qui ont fini par miner notre moral. Nous avons vu le climat social se détériorer à une vitesse vertigineuse et des

clivages importants apparaître au sein même des familles. Certains de nos voisins ont même été victimes d'intimidation de la part de personnes souhaitant voir le projet de l'Érable se réaliser.

Importance du paysage pour les citoyens de Ste-Hélène-de-Chester

Comme en témoigne son indice de vitalisation, Ste-Hélène est une municipalité dynamique et prospère. De nombreuses jeunes familles ont choisi au cours des dernières années de s'y établir à pour la qualité de vie qu'on y retrouve. Considérée comme le fleuron de la MRC d'Arthabaska à cause de ses paysages magnifiques, Ste-Hélène a connu au cours des dernières années un essor important sur le plan récréo-touristique avec la création du Sentier des Trotteurs, l'implantation d'un centre de cure au cœur du village, le développement de la fromagerie artisanale *La Moutonnière*, l'ouverture d'une bleuetière... Dans le but de permettre la venue de nouvelles familles et d'encourager une occupation dynamique du territoire, la MRC d'Arthabaska a même revu et élargi ses critères de zonage, permettant ainsi à plus de personnes de s'établir en campagne. C'est ce développement réel et cette occupation dynamique du territoire qui sont mis en péril par le Parc éolien de l'Érable. En effet, en détruisant ce qui rend notre village attrayant aux yeux de tous et qui constitue un vecteur capital pour le développement futur de Ste-Hélène, le promoteur espagnol fait preuve d'un discrédit amnésique de tout intérêt collectif. Comme l'importance accordée au paysage par une collectivité est peu documentée en sciences sociales, nous avons pensé, afin d'étayer notre propos, retracer dans le livre du 150^e anniversaire de fondation de la paroisse de Ste-Hélène (paru à la fin novembre 2009) tous les extraits écrits par des familles résidentes traitant de ce thème. Il est impressionnant de voir à quel point l'ensemble des citoyens partagent cet attachement au paysage naturel et la façon dont chacun souligne dans sa page familiale l'importance de celui-ci.

Famille Brousseau/Giroux :

« Nous trouvions le paysage reposant et d'une grande beauté. [...] Mes enfants et mes petits-enfants adorent venir profiter de la beauté des montagnes. »

Famille Domingue/Pelletier

« Pour nous, toutes ces années n'ont pas réduit l'étonnement et l'admiration que nous avons devant les paysages et la nature sauvage. Au contraire, elles nous rappellent que nous devons partager ces espaces avec les autres êtres vivants, et surtout que nous devons les préserver, voir les améliorer pour les générations futures. »

Bleuetière l'Ère Bleue :

« La beauté du paysage et la tranquillité du site attirent les amateurs d'auto-cueillette. »

Famille Barette/Whittington :

« J'ai eu l'occasion de voyager et de voir différents paysages et je suis toujours très heureuse de revenir ici [...]. C'est un endroit idéal et si paisible pour vivre en famille. »

Famille Beaudoin/Bédard :

« Vivre à la campagne nous apporte beaucoup d'harmonie, de sérénité et de bonheur. Nous profitons de l'occasion pour remercier les valeureux bâtisseurs qui ont donnée vie à cette magnifique région. »

Famille Bellavance/Girard :

« Mon conjoint Guy de la Chevrotière fut enchanté par le magnifique décor des Appalaches! »

Famille Yvon Bellavance :

« Une enfance paisible en campagne, dans les montagnes. Quel beau terrain de jeu! »

Famille Croteau/Bergeron :

« C'est en 1991 que nous devenons propriétaires de ce coin de paradis. [...] Ce site panoramique exceptionnel était à l'origine la propriété [...]. »

Famille Ghyslain Binette :

« Je suis passionné par les randonnées à cheval à la selle dans les magnifiques paysages montagneux que nous offre la région. »

Famille Boissonneault/Guillemette :

« Sainte-Hélène est un coin de pays où la beauté des paysages est fort appréciée, autant par les résidents que les visiteurs. »

Famille Hébert :

« Quelle agréable surprise de découvrir cette maison centenaire nichée au cœur de cette magnifique région. »

Famille Kelly/Després :

« Nous sommes très heureux de vivre dans ce coin de paradis. »

Famille Doucet/Lacoursière :

« Attirés par les paysages montagneux, nous connaissions déjà Ste-Hélène pour en avoir parcouru les rangs afin d'y admirer les couleurs en automne. Ainsi lorsque l'opportunité s'est présentée, la décision d'acheter fut rapide. [...] Malgré toutes ces années, la beauté du paysage et la quiétude des lieux nous interpelle toujours autant. C'est un privilège que nous apprécions chaque jour.»

Famille Bourgault/Boucher :

« C'est en 1996 lors d'une visite que nous avons été séduits par le caractère montagneux de la région. »

Famille Bouffard :

« À chaque automne, nous allons nous ressourcer et piger dans nos souvenirs en contemplant le magnifique paysage que nous offre la généreuse campagne de Ste-Hélène. »

Famille Cimon/Normand :

« Nous avons découvert cette région pittoresque il y a plus de 30 ans. Outre son paysage spectaculaire, nous y avons trouvé le calme, le repos et la paix. C'est un bonheur de vivre dans ce décor naturel si enchanteur, d'un calme et d'une tranquillité extraordinaire. »

Famille Corriveau/Guillemette :

« Nous passons du beau temps dans ce joli coin de pays. »

Famille Cantin :

« Ainsi rénovée, cette maison de ferme nous permet de partager avec les membres de la famille, les amis et les gens de l'endroit la beauté paisible de l'environnement. »

Famille Fortin/Bolduc :

« Ils ont su inculquer aux leurs le goût de revenir goûter la quiétude et aux magnifiques paysages de nos pays d'en haut. »

Famille Yelle/Fournier :

« Nous y avons découvert des paysages à couper le souffle, un rythme de vie organique[...]. »

Famille Fréchette :

« Je demeure à Ste-Hélène depuis près de 50 ans et je suis fier de faire la promotion de notre municipalité comme étant la plus belle. »

Famille Fréchette/Lajeunesse :

« Je garde un souvenir inoubliable des paysages. Je reviens régulièrement pour me ressourcer dans le Sentier des Trotteurs. »

Famille Gardner :

« Entourée de paysages inspirants en toutes saisons, elle emploie ses loisirs à la peinture. La région est abondamment représentée dans ses tableaux. »

Famille C Gardner :

« Que de beaux moments passés à admirer ces paysages uniques qui font de ce coin de pays un paradis. »

Famille M Gardner :

« Il retourne souvent dans son beau coin de pays pour le calme, les gens sympathiques qu'il croise et les paysages pittoresques. Il aime beaucoup se promener en moto dans cette région. »

Famille Gardner/Labonté :

« Bon 150° à tous les résidents, et aux visiteurs qui profiteront de cet événement pour passer un beau séjour dans notre magnifique municipalité. »

Famille Gardner/Bédard :

« Peut-être un jour, on y verra une autre résidence... car pour Kathleen et sa famille, ce coin de pays entouré de montagnes représente beaucoup de bons souvenirs. »

Famille Hébert/Gardner

« C'est ainsi, dans cet air des montagnes et ces grands espaces, que la famille peut retrouver la tranquillité après des journées de travail mouvementées. »

Famille Lafrance :

« C'est la nature et la vue magnifique qui ont su charmer et convaincre toute la famille de s'y installer. »

Famille Gosselin/Lallier :

« Que dire des paysages d'automne, aux couleurs superbes [...]. »

Famille Lambert/Béliveau :

« Nous espérons que la terre reste une valeur familiale pour encore de longues générations. Et que Ste-Hélène demeure un petit coin de pays enchanteur où il fait bon vivre. »

Famille Langevin/Laurin :

Quand nous sommes arrivés pour la première fois à Ste-Hélène au printemps ce fut sans équivoque un coup de cœur [...]. Envoutés par ce magnifique paysage champêtre, nous avons compris que ce coin de pays serait le nôtre pour toujours. »

Famille Leblanc :

« [...] pour laisser s'épanouir leurs enfants, le couple, étant fervent de la nature et de grands espaces verts, fait l'acquisition de la maison ancestrale. »

Famille Lebel :

« En vacances dans la région, il tombe sous le charme de Ste-Hélène. »

Famille Lesiège :

« C'était beaucoup à cause du paysage et de la proximité de la ville [...]. »

Famille Croteau/Lesiège :

« Lorsqu'ils ont eu l'occasion d'acheter cette maison avec superbe vue sur les montagnes... Allez hop! C'était vendu! [...] De magnifiques moments les attendent, et ce, toujours avec la tranquillité, l'air pur, les oiseaux et le beau paysage. »

Famille Rondeau/Maheu :

« Nous sommes vite tombés amoureux de ce lieu enchanteur. Ce lieu représente pour nous la tranquillité. Dans la nature, entouré d'eau, d'arbres et d'espace, c'est un endroit où il fait bon vivre. »

Famille Mondon :

« Mis à part le côté bucolique et le charme de la région, il y a aussi le côté pratique de la vie. »

Famille Hamel/Moreau :

« Ce qui nous attirait le plus, c'était toutes ces prairies rondouillardes coiffées d'érablières bien émondées. Nous imaginions déjà le paysage couvert de neige à taper avec nos raquettes et nos skis de fond. »

Famille Pagé/Métrás :

« Séduits par la beauté de ses paysages, de ses montagnes et de ses boisés, nous adoptons en 1974 la terre ancestrale de la famille d'Orice Boissonneault [...]. »

Famille Paris/Dubois :

« Quel beau paysage! »

Famille Perron :

« Pour nous c'est aussi l'endroit rêvé pour être en communion avec la nature et pour la continuité de la famille. »

Famille Perushek/Tremblay :

« J'appréciais surtout la beauté des paysages, le calme de la rivière et du lac. Je fus conquise par ce havre de paix en pleine nature. »

Famille Ramsay/Lapierre :

« Nous apprécions sa quiétude, son panorama et la vie dans les montagnes de la chaîne des Appalaches. Nous avons voyagé d'est en ouest, du sud au nord, au Canada. Nous avons visité les quatre coins de notre belle province. Après avoir vu tous ces horizons nouveaux, nous revenons toujours aux montagnes majestueuses de Sainte-Hélène-de-Chester et nous sentons qu'il fait bon vivre chez nous. »

Famille Rheault :

« Il reste quand même de beaux points de vue, à chacun de les découvrir. »

Famille Riopel :

« Mais aussi et surtout la beauté de ce coin de pays méconnu à l'époque. »

Famille Rondeau/Leblond :

« Par ses montagnes et sa communauté active auprès des jeunes, Sainte-Hélène nous a conquis. »

Famille Roux :

« Chaque jour je me sens privilégiée de vivre dans un si bel environnement et j'espère y demeurer longtemps. »

Famille Sévigny/Couturier :

« Ne cherchez plus, il est ici le paradis. [...] Tranquille et paisible la vie est merveilleuse. De plus tous les paysages qui inspirent les artistes d'ici et d'ailleurs, nous émerveillent à chaque saison. »

« L'acceptabilité sociale d'un projet est directement liée à la perception d'une menace que ce dernier peut laisser planer sur la vie ou la qualité de vie d'un milieu, donc sur la jouissance des biens et des activités sociales de ce milieu ».

Position quant à l'autorisation ou non du projet.

De notre point de vue, le projet éolien de l'Érable est une atteinte sans précédent à la qualité de vie de notre milieu et risque d'engendrer une détérioration marquée du patrimoine visuel de Ste-Hélène-de-Chester. Comme démontré

précédemment, celui-ci occupe une place prépondérante dans le cœur des gens qui habitent notre municipalité. Non seulement le paysage a-t-il une importance sur le plan affectif mais les extraits ci-dessus témoignent de l'attrait que peut exercer le panorama sur les nouveaux arrivants et les touristes.

Nous pensons que **les méga parcs d'éoliennes industrielles** tel que celui de l'Érable **n'ont pas leur place en milieu habité**. Les impacts sur la qualité de vie des gens vivant à proximité sont trop importants pour être ignorés.

Afin de préserver notre magnifique paysage, notre qualité de vie ainsi que la quiétude de notre région, **nous demandons l'abolition complète du projet éolien de l'Érable** et recommandons un moratoire sur le développement éolien en milieu habité à l'échelle du Québec.

